Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 061-200066256-20261009-245_2026-AR

Gouffern en Auge

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ n°245-2026
Portant opposition au transfert des polices spéciales du maire au président de Terres d'Argentan Interco

Le Maire de la commune de GOUFFERN EN AUGE (Orne),
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9-2 relatif au transfert des pouvoirs de police du maire au président d'établissement public de coopération intercommunale,
Vu les statuts de la communauté de communes de Terres d'Argentan Interco,
Considérant que la communauté de communes de Terres d'Argentan Interco exerce une compétence en matière d'assainissement collectif et non collectif, de création, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, de voirie et d'habitat ;
Considérant que l'exercice de cette compétence par la communauté de communes implique le transfert automatique des pouvoirs de police du maire attachés à cette compétence au président de la communauté de communes,

ARRÊTE

Article 1 : Il est fait opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale en matière de voirie (police de la circulation et du stationnement et police de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi) et de police spéciale en matière d'habitat à M. le Président de Terres d'Argentan Interco.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Préfet de l'Orne et une copie sera notifiée à M. le Président de Terres d'Argentan Interco.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Fait à Gouffern en Auge, le 9 octobre 2026
Le maire,
Véronique Chantepie

MAIRIE de GOUFFERN en AUGE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
61310 ORNE